

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Marché de travaux - Seuil > 90 000 € HT

Section 1 : Identification de l'acheteur

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (*) : Oui Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : support@achatpublic.com ou - 0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2025-006_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (*) : Oui Non

Nom du contact (*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact ajmp@ml.arnouville95.org

N° téléphone du contact : 01.30.11.16.32

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée fermée

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

- Procédure de passation : En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

Date et heure limites de réception des plis : le 2 Mai 2025 à 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique (*) : Exigée Autorisée Interdite

Réduction du nombre de candidats (*) : Oui Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation Oui Non

Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.

L'acheteur exige la présentation de [variantes](#) (*) : Oui Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- Subséquent
- A bons de commande

La consultation comporte des tranches : OUI NON

Ce dossier comporte des options : OUI NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

- Réalisation de prestations similaires :

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Ce dossier comporte des variantes : OUI NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles : OUI NON

Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes : OUI NON

Critères d'attribution (obligatoire si SAD – Système d'Acquisition Dynamique) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

Critères	Pondération
Prix , apprécié au regard du prix global et forfaitaire TTC indiqué à l'article 5.1 de l'acte d'engagement	50 %
Valeur technique appréciée au regard des éléments présentés par le candidat dans son mémoire technique, et sur la base des sous-critères suivants :	30 %
<ul style="list-style-type: none"><i>Organisation et déroulé du chantier (préparation et organisation du chantier, plan d'installation de chantier, modalités de réception et de mise en œuvre des garanties...);</i>	15 %
<ul style="list-style-type: none"><i>Moyens humains dédiés à l'exécution du marché (intervenants, avec leurs CV, organigramme de l'équipe, expériences...), en adéquation avec le planning prévisionnel.</i>	15 %
Planning des travaux , apprécié au regard des éléments présentés par le candidat dans son offre, et sur la base des sous-critères suivants :	20 %
<ul style="list-style-type: none"><i>Qualité et pertinence du planning d'exécution proposé par le candidat ;</i>	10%
<ul style="list-style-type: none"><i>Amélioration des délais contractuels.</i>	10%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Travaux de renforcement de la charpente du complexe sportif de la NEF**

Code CPV Principal :

452611005 – Charpente bois

Type de marché (*) : Travaux Fournitures Services

Description succincte du marché :

Le présent marché a pour objet les travaux de renforcement de la charpente du complexe sportif de la NEF à Arnouville par traitement, renforcement, réparation et reconstruction.

Lieu des prestations : Complexe sportif de la NEF – rue des Quinconces – 95400 Arnouville.

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement.

Néanmoins, les travaux débiteront à la date prévue dans l'ordre de service prescrivant au titulaire de commercer les travaux et **devront être terminés, au plus tard, le vendredi 22 août 2025. Aucun dépassement ne sera accepté.**

Le marché ne fera l'objet d'aucune reconduction.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : Oui Non

Type de marché réservé :

Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

- Marché réservé à une [structure d'insertion par l'activité économique](#) ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés
- Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux [entreprises de l'économie sociale et solidaire](#) ou structure équivalente
- Sans objet

Section 5 : Lots

Marché alloti (*) : Oui Non

Conditions de la consultation :

Sans objet.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire (*) : Oui Non

Détails sur la visite (si oui) :

Dates fixées au **17/04/2025 ou 24/04/2025 à 14h00 sur site**, le rendez-vous devra être pris **obligatoirement** auprès du secrétariat du service technique par mail : stechniques@arnouville95.org.

Les modalités et conditions de la visite de site sont définies à l'article 2.7 du RC.

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière offre reçue, dans les conditions mentionnées dans le règlement de consultation, sous la forme « dématérialisée » sera examinée.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01.30.17.34.00 - Télécopieur : 01.30.17.34.59 - courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

Date d'envoi du présent avis : le 04 avril 2025

(*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.